

LES ECHOS DU "PUY"



Commune de Lepuix-Gy - n°3

Décembre 2008

LE MOT DU MAIRE

L'année qui se termine restera marquée par la crise financière née initialement de l'effondrement du marché de l'immobilier aux Etats-Unis et de l'irresponsabilité de banquiers, y compris français, qui profitant d'une dérégulation effrénée, ont cru devoir jouer avec des dérivés de produits risqués (sub-primes et autres produits de taux ou d'indices) pour des profits attendus aussi importants qu'incertains.

L'impact de cette crise financière sur l'économie française ne s'est pas fait attendre. La chute brutale de la croissance est déjà une réalité ; par l'appauvrissement général et la destruction d'emplois, elle provoquera, à n'en pas douter, une crise sociale qui affectera d'abord les plus démunis mais aussi les classes moyennes.

Cette crise pèsera également lourdement sur les finances des collectivités locales. Aux conséquences de la hausse inévitable des dépenses obligatoires et d'une reprise de l'inflation en 2008 (énergie, carburant, services, matières...) s'ajouteront celles des réductions des recettes : baisse des droits de mutation, réduction des recettes forestières, moindre progression des dotations d'état... Ainsi nombre de communes prévoient déjà des augmentations de taux fiscaux de l'ordre de 5 à 10%...

Dans cette situation, l'équilibre de nos budgets communaux 2009 nécessitera plus que jamais de contenir les dépenses de fonctionnement et de ne négliger aucune recette, afin de peser le moins possible sur la fiscalité.

De même en raison la réduction des marges d'autofinancement, nos investissements 2009 devront être limités à ce qui est engagé ou à ce qui s'avérerait indispensable.

Chers concitoyens, malgré les difficultés qui nous attendent, je souhaite que l'année nouvelle apporte ou redonne à tous l'espoir en l'avenir. Au nom du conseil municipal, je vous adresse mes meilleurs vœux.

Daniel ROTH

CONTRAT DE FORTAGE ET CONVENTION D'INDEMNISATION ENTRE LA COMMUNE ET LA SOCIETE DES CARRIERES DE L'EST

Un article de l'édition précédente des "Echos du Puy" relatait les conditions financières du contrat de fortage et de la convention signés avec la Société de Carrières de l'Est. D'aucuns ont remarqué que celles-ci différaient sensiblement de ce qui était initialement envisagé.

Sans entrer dans tous les détails, il était effectivement prévu que la société des Carrières de l'Est verse à la commune, sur 30 ans, un total net de 528 185 € de redevances de fortage pour les quantités extraites sur des terrains à vendre à la commune : 27 935 € la première année et 17 250 € pendant chacune des 29 années suivantes.

J'ai effectivement souhaité faire modifier certains points du dispositif afin d'obtenir une amélioration des conditions financières, de faire disparaître certaines contraintes et risques qu'il pouvait présenter, principalement : nécessité d'acquérir des terrains d'une valeur de 71 815 €, d'acquitter les taxes foncières correspondantes et risque de pertes de recettes de fortage en cas d'arrêt de l'exploitation avant le terme de l'échéance autorisée.

Après plusieurs mois de négociation, l'entreprise a finalement accédé à l'essentiel de mes demandes. Ainsi, le dispositif adopté est financièrement plus intéressant puisqu'il prévoit au total une indemnisation sur 30 ans à hauteur de 570 000 € au lieu de 528 185 € prévus. A cette somme il convient d'ajouter 450 000 € maximum correspondant à un accord contractuel de fourniture gratuite de matériaux à la commune à raison de 15 000 € chaque année, complété d'une clause permettant le report des quantités non utilisées une année sur les années suivantes.

Par ailleurs pour limiter les risques financiers, j'ai obtenu que les droits de fortage - soit 60 000 € - que nous pouvions espérer obtenir des quantités extraites sur la seule parcelle déjà notre propriété, nous soient versés d'avance en une seule fois et acquis définitivement à la commune même en cas d'arrêt prématuré de l'exploitation.

CONTRAT DE FORTAGE ET CONVENTION D'INDEMNISATION ENTRE LA COMMUNE ET LA SOCIETE DES CARRIERES DE L'EST (suite de la page 1):

Enfin pour éviter de devoir acquérir des terrains sur le site de la carrière, ce contrat de fortage est complété d'une convention prévoyant le versement d'une contribution annuelle de 17 000 € indexée sur le taux d'inflation publié par l'INSEE.

Il est à retenir que cette seule indemnisation compense en petite partie la forte réduction - environ 70 000 € chaque année - de nos recettes forestières et qu'elle correspond à près de 9% des produits fiscaux de la commune (taxe d'habitation et taxes foncières).

Daniel ROTH

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 19 septembre 2008 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'allouer les **SUBVENTIONS 2008** aux associations suivantes :

- Ass. Histoire Patrimoine Sous-Vosgiens	210 €
- Anciens combattants	128 €
- A.A.P.P.M.A.(pêche)	593 €
- Bibliothèque	880 €
- Ecole maternelle	273 €
- Ecole primaire	273 €
- F.C. Giro-Lepuix	1 916 €
- La Jeanne d'Arc	1 153 €
- La Raquette Môtieuse	721 €
- Lepuix Gym	525 €
- Les Petits Môtieux	353 €
- Scierie communale Demouge	209 €
- Ski-Club "La Haute-Savoureuse"	801 €
- USG VTT	300 €
- Club de l'Amitié	525 €
- La Jeanne d'Arc (Saint Nicolas)	210 €
- Mutame	534 €
- Croix Rouge - Canton de Giromagny	200 €
- Service d'aide de soutien et de garde à domicile du Val d'Or : une subvention de 20 € par personne bénéficiant du service au 31/12/2007.	

DIAGNOSTIC DES BATIMENTS COMMUNAUX

La Loi du 11 février 2005 pose le principe d'une accessibilité généralisée des bâtiments recevant du public aux personnes handicapées, avec comme échéance le 1^{er} janvier 2015.

Préalablement aux travaux de mise en conformité,

le Décret du 17 mai 2006 impose la réalisation d'un diagnostic des bâtiments qui doit notamment décrire les travaux nécessaires pour parvenir à l'accessibilité et établir une évaluation du coût des travaux.

Le Conseil Général souhaite s'engager au côté des Communes concernées en les aidant à réaliser tant techniquement que financièrement ces diagnostics. Il envisage de passer un marché afin de réaliser les diagnostics relatifs à ses propres bâtiments et propose aux Communes qui le souhaitent, de s'associer à cette démarche en vue de la réalisation d'un groupement de commandes dont il serait le pilote.

Le Conseil Général subventionnerait à hauteur de 50 % le coût des diagnostics pour les Communes qui participeraient à ce groupement de commandes.

Monsieur le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal d'associer la Commune à cette démarche.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de s'associer à la démarche telle qu'elle est proposée et présentée par Monsieur le Président du Conseil Général en vue de la réalisation des diagnostics d'accessibilité aux personnes handicapées des bâtiments communaux et sollicite Monsieur le Président du Conseil Général pour obtenir une subvention à hauteur de 50 % du coût des diagnostics à opérer par la Commune.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE REMPLACEMENT DU CENTRE DE GESTION :

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale développe depuis de nombreuses années un service de remplacement. Ce service permet au Centre de Gestion de recruter temporairement des agents non titulaires et de les mettre à disposition des communes et des établissements publics qui en font la demande selon des conditions fixées dans une convention liant ces deux parties.

La Commune de LEPUIX-GY adhère depuis sa création à ce service par une convention d'adhésion signée pour une période de 3 ans, renouvelable seulement après accord de l'assemblée délibérante.

La convention en cours arrive à échéance et doit être renouvelée pour que la Commune puisse continuer à bénéficier du service concerné.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de renouveler l'adhésion de la Commune au service de remplacement du Centre de Gestion.

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 19 SEPTEMBRE 2008 (suite):**AVENANT AU MARCHE DE TRAVAUX DE REHABILITATION DU PRESBYTERE**

Il convient de prendre un nouvel avenant au marché de travaux de réhabilitation de l'ancien Presbytère, sur le lot 4, menuiseries bois. Cet avenant concerne la pose d'un escalier en bois qui vient se substituer à la pose d'un escalier en béton : son montant est de + 7.980,00 € HT.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT**TECHNIQUE TERRITORIAL**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de créer un poste d'Adjoint Technique Territorial de 1^{ère} classe au sein du personnel de la Commune. La création d'un tel poste est devenue nécessaire afin de répondre à la fois à la nouvelle organisation du service technique de la Commune et au profil de compétences d'un des agents de ce service, monsieur PETITJEAN Sylvain. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer un poste d'Adjoint Technique Territorial de 1^{ère} classe à temps complet.

TARIFS DES FRAIS DE SECOURS ET D'EVACUATION DES BLESSES POUR LA SAISON 2008-2009 SUR LE BALLON D'ALSACE

Les tarifs d'évacuation des blessés sur les pistes de ski sont fixés par le Syndicat Mixte Interdépartemental du Ballon d'Alsace et approuvé par le Conseil Municipal.

LOCATION DES 3 LOGEMENTS DE L'ANCIENNE CURE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de transformation de l'ancienne cure en 3 appartements vont être achevés.

En conséquence, ces 3 appartements vont être proposés à la location dans les prochaines semaines.

Monsieur le Maire rappelle qu'il convient notamment de fixer les loyers à appliquer pour chacun de ces appartements.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer les loyers des logements comme suit :

- * logement type T4 : 550€ mensuel, hors charges
- * logement type T3 : 500€ mensuel, hors charges.

Il est par ailleurs précisé que le contrat de location conclu avec chaque locataire aura une durée de trois ans et que le loyer fixé pour chacun sera révisé automatiquement chaque année à la date anniversaire du contrat en fonction de la valeur de l'indice de référence des loyers à cette même date.

Les appartements sont libres de suite à la location. Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.

**TARIFS SECOURS HIVER 2008-2009**

prestations	rappel tarifs 2007-2008	Tarifs 2008-2009	
intervention front de piste, soins au poste	38	40,00	
évacuation domaine sécurisé	200	207,00	
évacuation hors pistes	360	374,00	
coût horaire pisteur secouriste	36	38,00	
coût horaire engin de damage	145	152,00	
coût horaire motoneige ou quad	22	23,00	
coût horaire 4x4	23	23,00	
évacuation ambulance BELFORT	188,5	192,50	convention de 3 ans EHRET
évacuation ambulance MONTBELIARD	245,2	255,40	idem
évacuation ambulance MULHOUSE THANN	338,05	349,20	idem
évacuation ambulance REMIREMONT	330,47	343,00	convention 3 ans DAVAL MANGEL
évacuation SDIS 90 BELFORT	165,44	167,27	tarif fixé par le SDIS 90

Football Club Giro-Lepuix

La disparition brutale de Gérard Clément, Président du Football Club Giro-Lepuix, a laissé l'association dans un émoi total.

Il a fallu prendre le temps de choisir son successeur, c'est à présent Monsieur **VIAN Marcel** qui accède à la présidence du club, assisté de :

- vice-président : M. DE NARDI Olivier
- secrétaires : Mme SOMMA Marcelle et M. BLANCHARD Lucien
- trésoriers : M. VALDENAIRES Alain et GREGET Vincent

Les autres membres du comité sont : FEBVAY Thierry, CANAL Philippe, CLEMENT Thierry, CONRAD Michel, COPPOLA Nicolas et Norbert, DEMEUSY Jean-Louis, FRIGOTTO Robert, GALLY Lucien et Sylvain, GARRET Gérard, GROSBOILLOT Jean-Marie, HANTZBERG René, LANNEAU Jean-Marc, MBOUKOU Alphonse, ROLLAND Thierry, TRAVERS Bernard.

Messieurs BOUTHILLIER Eric, GAUME Laurent, GAUME Loïs et LANNEAU Jean-Marc sont les arbitres du club.

Les équipes évoluent sur les stades des Prés du Feu à Lepuix-Gy et sur le stade Edouard TRAVERS à Giromagny.

119 joueurs sont licenciés au club et se répartissent dans les différentes équipes :

- débutants : 7
- poussins : 17
- benjamins : 16
- 13 ans : 15
- 15 ans : 19
- 18 ans : 7 (en entente avec le club Nord-Territoire)
- seniors, équipes A et B : 38

Le tarif des licences pour les débutants est de : 35 €, pour les jeunes : 40 € et pour les seniors : 50 €. Les bénévoles du club soulignent qu'ils ont fourni un très gros travail d'entretien et de revalorisation des deux terrains des Prés du Feu cette année : la main courante a été repeinte, l'engrais épandu sur le terrain en herbe et les alentours des deux terrains désherbés et débroussaillés.

Les membres du club remercient la Commune de son aide financière pour la fourniture des matériaux nécessaires à ces travaux.

HOMMAGE

Le samedi 21 juin, au stade des Prés du Feu, à l'initiative des organisateurs du Feu de St Jean et amis de Gérard CLEMENT et entourés de sa famille, une cérémonie a rendu hommage à l'homme qu'était Gérard.

Lors de celle-ci, une stèle a été inaugurée à l'endroit même où avaient lieu les feux de St Jean en reconnaissance et en souvenir de Monsieur Gérard CLEMENT.



VOUS AVEZ ENTRE 16 ET 25 ANS, LA MISSION LOCALE/ESPACE JEUNES PEUT VOUS INTERESSER

Le Président de la Mission Départementale Espace Jeunes, M. Guy MICLO, souhaite informer tous les jeunes de notre département de l'existence d'une Mission Départementale Espaces Jeunes située à BELFORT - Place de l'Europe, dans les locaux de la MIFE.

C'est une structure composée d'une équipe de conseillers qui reçoit les jeunes de 16 à 25 ans en ayant comme mission de

- *les écouter, les informer, les orienter, les accompagner,*
en termes d'insertion sociale et professionnelle.

Vous pouvez entrer en contact aux coordonnées suivantes avec cette structure :

MDEJ - MIFE

Place de l'Europe - BP 90159 - 90003 BELFORT CEDEX

Tél. : 03-84-90-40-10 - Fax : 03-84-90-40-19

Courriel : MDEJ-siege-social@MIFE90.org

90ème anniversaire de l'armistice du 11 NOVEMBRE 1918.

La Première Guerre mondiale est un conflit qui s'étend de 1914 à 1918 et qui s'est principalement déroulé en Europe auquel ont participé un grand nombre de pays à travers le monde.

On l'appelle "la Grande Guerre", "la Guerre des Guerres" ou encore la "Der des Ders".

L'évènement déclencheur de la Première Guerre mondiale est l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône de l'Autriche-Hongrie et de sa femme Sophie par le nationaliste serbe de Bosnie-Herzégovine Gavrilo Princip, membre de la société secrète de la "Main noire".

L'Allemagne déclare la guerre à la France le 3 août 1914.

Libérée à l'est par l'effondrement russe, l'Allemagne lance toutes ses forces sur le front ouest. C'est un assaut extraordinairement violent et dévastateur. Les alliés reculent profondément, puis lancent une contre-offensive victorieuse. C'en est fini. Le front des Balkans cède aussi, en septembre 1918. L'armée française de Franchet d'Espérey poursuit l'ennemi. La Tchécoslovaquie proclame son indépendance en juillet. La Bulgarie et la Turquie jettent l'éponge. L'Allemagne sait que la guerre est perdue : les grèves, mutineries, les émeutes se succèdent. Le 7 novembre, la Bavière fait sécession ; le 9 novembre, la république d'Allemagne est proclamée.

Le 11 novembre, l'armistice est signé.

L'Allemagne signe l'armistice dans la forêt de Compiègne à côté de Rethondes le 11 novembre 1918 dans le train du maréchal Foch et restitue l'Alsace et la Lorraine à la France.

Après quatre ans d'hostilités, le bilan humain (dressé par le rapport officiel du député Marin en 1921) est effroyable : 1,4 million de morts (900 par jour); 252 900 disparus; 18 222 morts en captivité; 145 000 morts de maladie. Près de 36% de ceux qui avaient entre 19 et 22 ans en 1914 sont morts.

Il faut aussi compter les autres victimes : 3 594 900 blessés; 600 000 invalides; 300 000 mutilés et amputés. 42 000 aveugles, 15 000 gueules cassées. On compte environ 600 000 veuves et autant d'orphelins.

C'est la principale guerre commémorée par les monuments aux morts érigés dans la plupart des villes et villages, sur lesquels la liste des soldats tombés sont gravés. Les pertes massives amènent, le plus souvent, non à glorifier la victoire, mais à honorer ceux qui ont perdu la vie.

Pour rendre hommage aux 57 soldats de la com-

mune tombés au champ d'honneur (voir liste page suivante). Leurs noms sont cités en précisant les mentions "Mort au champ d'honneur" ou "Mort pour la France".



Le maire ainsi qu'un ancien combattant lisent les messages ministériels et un dépôt de gerbe a eu lieu.



Cette cérémonie commémorative est rythmée par des morceaux de musique interprétés par la Clique.



LA BRIGADE DE GENDARMERIE NOUS INFORME

qu'elle fait partie des brigades dotées à titre expérimental d'une adresse électronique accessible au public.

Ainsi vous pouvez entrer en contact avec la Gendarmerie de GIROMAGNY à l'adresse mail suivante :

cob.giromagny@gendarmerie.defense.gouv.fr

Mais, il est cependant nécessaire de préciser que ce dispositif ne permet pas le dépôt de plainte en ligne, ni le traitement des affaires urgentes.

(liste des archives de la mairie d'après le bulletin paroissial -archives départementales)

BRESSON Ferdinand décédé le 8 avril 1915 à Rupt en Woëvre dans la Meuse

BRUMTER Auguste décédé le 13 août 1914 à Montreux-Vieux

CHAGNOT Alphonse décédé le 29 septembre 1915 dans la Marne

CHAGNOT Joseph décédé le 29 septembre 1918 à Meaux

CHASSIGNET Henri décédé le 3 décembre 1916 à Hilsenfisrt près de Metzéral en Alsace

CHASSIGNET Léon décédé le 4 novembre 1914 dans la forêt d'Apremont

CHEVRIER Emile décédé le 22 octobre 1918 à Paris

CHOFFEL Urbain décédé le 12 juin 1918 à Laversine dans l'Aisne

COLIN Camille décédé le 7 novembre 1914 au Bois d'Ailly dans la Meuse

COLIN - E - Eugène : décédé le 5 mars 1917 ? aucune information

COLIN - V - Eugène décédé le 23 octobre 1918 à Raivrey

COLIN Henri décédé le 5 mai 1916 -blessé à Verdun, évacué à Château-Chinon

COLIN Joseph décédé le 1er décembre 1915 à Hagenbach en Alsace

COLIN Jules décédé le 20 mai 1916 à Vacques

COPATEY Alphonse décédé le 2 septembre 1917 à Rethel dans les Ardennes

COPATEY Camille décédé le 29 mars 1918

CORDARY Marcel décédé le 29 avril 1918 sur le Mont Kemmel en Belgique

DEMEUSY Albert décédé le 5 juin 1915 sur le plateau de Quennevières dans l'Oise

DEMEUSY Alphonse décédé le 3 septembre 1916 à Oldenbourg près de Péronne

DEMEUSY Camille décédé à Wetrstein dans la région du Linge le 26 juillet 1915

DEMEUSY Ernest décédé le 6 juillet 1917 à Holeven dans les Balkans

DEMEUSY Georges décédé le 3 octobre 1918 à Montbois dans les Ardennes

DEMEUSY Jean-Baptiste décédé le 30 juillet 1916 sur le champ de bataille de Maricourt dans la Somme

DEMOUGE Alfred décédé le 11 juin 1918 à Méry dans l'Oise

DUBAIL Prosper décédé le 2 février 1918 au Bois d'Ailly dans la Meuse

GILLET Simon décédé le 10 mars 1916

GROSBOILLOT Camille : aucune information

HAAS Louis décédé le 2 juin 1916 dans le Fort de Vaux

HEINTZ Alfred décédé le 28 août 1915 Suippes dans la Marne

LACOUR Charles décédé le 2 novembre 1916 à Biaches en Champagne

LAMBERT Camille décédé le 22 octobre 1917 à Pirlep en Serbie

LE BLEU Henry décédé le 15 septembre 1917 à Bar-le-Duc

LIENARD Pierre fut porté disparu le 16 juin 1915 à Souchez dans le Pas-de-Calais

LOLLIER Marcel décédé le 2 décembre 1916 à Argonne

MAYEUR Raymond décédé le 11 octobre 1914 à Vie sur Aisne - Marne

PERROS Charles décédé le 29 septembre 1914 au Bois d'Ailly dans la Meuse

PERROS Léon décédé le 30 avril 1918 à Epernay - blessé au Chemin des Dames

PETITJEAN Albert décédé le 29 septembre 1914 à St Benoit dans les Vosges

PETITJEAN Marcel décédé le 26 juin 1918 à Châlons-sur-Marne

PETIZON Emile décédé le 29 septembre 1916 à la ferme Navarin

PETIZON Joseph décédé le 4 octobre 1915 à Souain dans la Marne

PETIZON Jules décédé le 7 février 1917 à Biklista en Albanie dans les Balkans

PIOT Constant décédé le 22 juillet 1915 à Ballersdorf en Alsace

PIOT François décédé le 15 septembre 1915 à Souain dans la Marne

RAFFENNE Clément décédé le 19 juin 1917 à Villeneuve-Montreux

RICHARD Emile décédé le 16 octobre 1916 au Fort de Vaux

RINGENBACH Charles décédé le 11 novembre 1918 à St Ylie en Gironde

RORPACH Charles décédé le 13 mars 1918 à St Ylie en Gironde

RORPACH Henri décédé le 15 septembre 1915 à Souain dans la Marne

RUEZ Alfred décédé le 22 mars 1918 à Beaumont

SCHWALM Philibert décédé le 27 juillet 1916 près du Fort de Douaumont

STADLER Joseph décédé le 8 août 1918 à Ciry-Salsogne dans l'Aisne

TOURNIER Léon décédé le 11 septembre 1914 sur le champ de bataille à St Soupplets dans la Marne

TRAVERS Alphonse décédé le 20 avril 1918 dans la Somme

WIMMER Emile décédé le 27 mai 1918 au Chemin des Dames

WIMMER Eugène décédé le 28 février 1916 dans une tranchée de la ferme Navarin

WIMMER Henri décédé le 30 mars 1918 à Dive le Franc dans l'Oise

CALENDRIER 2009 DES ASSOCIATIONS

<u>JANVIER</u>	JEU	8	Galette des rois	Club de l'Amitié
	DI	11	Concours de belote du Tennis (salle Jeanne d'Arc)	Raquette Môtieuse
	SA	24	Assemblée Générale	Les Amis de la Bibliothèque
	DI	25	Mémorial Samuel Ruggeri	Ski Club Haute Savoureuse
<u>FEVRIER</u>	DI	1	Repas Familial du Foot : Choucroute *	F. C. G. L.
	JEU	5	Concours de Belote	Club de l'Amitié
	JE	26	Dégustation de beignets de Carnaval	Club de l'Amitié
	SA	28	Bourse aux vélos (Centre culturel Giromagny)	USG VTT
<u>MARS</u>	VE	6	Centenaire du ski club (Mairie de Lepuix)	Ski Club Haute Savoureuse
	VE	6	Concours amical du centenaire (Haute Planche)	Ski Club Haute Savoureuse
	SA	7	Braderie *	Secours Catholique
	JEU	12	Loto interne	Club de l'Amitié
	SA	14	Défilé de Carnaval	En route les petits Môtieux
	SA	14	Repas Familial *	USG Hand-ball
	JEU	26	Repas friture	Club de l'Amitié
	DI	29	Repas Familial *	Lepuix-Gym
<u>AVRIL</u>	SA	4	Repas Familial *	Raquette Môtieuse
	SA	4	1/2 Journée de pêche (Jeunes)	A. A. P. P. M. A.
	JEU	9	Dégustation d'œufs de Pâques	Club de l'Amitié
	SA	11	Vente de fromage	En route les petits Môtieux
	DI	12	CONSCRITS *	
<u>MAI</u>	DI	3	Vide greniers (école primaire)	En route les petits Môtieux
	JE / VE	7 / 8	Retraite aux flambeaux-Cérémonie/Défilé	Clique
	JE	14	Assemblée Générale	Club de l'Amitié
	SA	28	Sortie annuelle	Club de l'Amitié
<u>JUIN</u>	SA	6	Portes Ouvertes	Club de l'Amitié
	SA	6	Braderie *	Secours Catholique
	DI	14	Tournoi de Pétanque	Lepuix-Gym, SCHS, Tennis
	DI	14	Portes Ouvertes	Scierie communale
	JE	18	Tournoi de Pétanque	Club de l'Amitié
	DI	21	Fête de la musique *	Lepuix-Gym, SCHS, Tennis
	SA	27	Fête de l'école *	
	DI	28	Journée truite - Etang des Belles Filles	A. A. P. P. M. A.
<u>JUILLET</u>	SA	4	Kermesse du village : vente de gâteaux	Paroisse
	DI	5	Kermesse - Défilé de chars	Paroisse
	JE	16	Loto interne	Club de l'Amitié
	DI	19	Portes Ouvertes	Scierie communale
<u>AOUT</u>	SA	22	Braderie *	Secours Catholique
	SA	29	Montée de la Haute Planche (VTT et à pied)	Ski Club Haute Savoureuse
	DI	30	Reprise du championnat	F. C. G. L.
<u>SEPTEMBRE</u>	SA	5	Montée du Ballon	S C H S et USG VTT
	SA	5	Fête du village (vente de gâteaux)	Clique
	DI	6	Fête du village *	Clique
	SA	12	Combiné des Hauts Prés	S C H S et USG VTT
	JE	17	Concours de Belote	Club de l'Amitié
	SA	19	Assemblée générale	F. C. G. L.
	SA	19	Journée du Patrimoine - Portes ouvertes (en nocturne)	Scierie communale
	DI	20	Journée du Patrimoine - Portes ouvertes	Scierie communale
<u>OCTOBRE</u>	SA	3	Loto du Foot *	F. C. G. L.
	SA	17	Lire en fête - Portes Ouvertes	Bibliothèque Municipale
	SA	17	Loto du VTT *	USG VTT
	JE	22	Repas cochonnailles *	Club de l'Amitié

<u>NOVEMBRE</u>	SA 7	Repas familial *	USG VTT
ME 11	Cérémonie anniversaire de l'armistice de la guerre 1914 - 1918	Anciens combattants	
ME 11	Assemblée Générale	Secours Catholique	
SA 21	Braderie *	Raquette Môtieuse	
SA 28	Assemblée Générale du tennis	Club de l'Amitié	
DI 29	Repas familial : choucroute *	Bibliothèque Municipale	
	Participation au mois du film documentaire		
<u>DECEMBRE</u>	JE 3	Marché de Noël interne	Club de l'Amitié
SA 5	Saint-Nicolas	Clique	
SA 5	Assemblée Générale	Ski Club Haute Savoureuse	
SA 12	Repas des anciens *	Paroisse et municipalité	
JE 17	Repas de Noël *	Club de l'Amitié	
VE/SA/DI 18/19/20	Tournoi de foot en salle	F. C. G. L.	
JE 31	Nouvel An *	Lepuix Gym	

* Salle communale

F. C. G. L. : Football Club Giro-Lepuix

S.C.H.S. : Ski Club Haute Savoureuse

A. A. P. P. M. A. : Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

LE SERVICE DES REPAS A DOMICILE DU NORD TERRITOIRE DE BELFORT

UNE EQUIPE DYNAMIQUE AU SERVICE DE TOUS, A VOTRE SERVICE

Le Service des Repas à Domicile s'adresse à toutes les personnes en éprouvant la nécessité, que ce soit temporairement ou définitivement : pas de condition d'âge, ni de ressources.

Les personnes chargées des livraisons peuvent également vous rendre divers services : changement d'une bouteille de gaz, d'ampoules, pharmacie, pain, courrier,

Il n'y a aucune règle stricte pour la livraison : chacun peut choisir selon son rythme. Toutes les formules sont envisageables. Le service fonctionne toute l'année : les repas sont fournis du lundi au dimanche, y compris les jours fériés.

Le délai de livraison suite à votre appel est de 48 heures (sauf intervention du vendredi ou samedi, livraison à partir du lundi).

Chaque repas est composé d'une entrée, une viande, un légume, un fromage, un dessert. Le prix actuellement en vigueur est de 6,55 €.

Les menus sont donnés à l'avance : chacun peut ainsi demander à ne pas recevoir un repas qui ne lui conviendrait pas. Un repas de remplacement est alors proposé. Les repas sont livrés froids dans de petits plats scellés allant au four à micro-ondes. Des conseils de cuisson sont donnés. Des fours à micro-ondes sont mis à disposition aux personnes qui le souhaitent moyennant le prix de 5 € par mois.

Une diététicienne contrôle l'élaboration des menus. Des repas sans sel peuvent être proposés.

Si vous souhaitez en savoir plus :

SERVICE DES REPAS A DOMICILE DU NORD TERRITOIRE DE BELFORT

26 bis Grande Rue - 90170 ETUEFFONT

Tél. : 03-84-54-62-00 / Fax : 03-84-54-66-54 / Courriel : mmaire.asrd@wanadoo.fr

Bonnes Fêtes de fin d'année